

 2017 : Déchets  2018 : Biodiversité  2019 : Solidarité  2021 : Energie  2022 : Climat

2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous terminons une belle et riche année. Riche de projets, de réussites, d'émotions que vous pouvez suivre sur les réseaux sociaux *Facebook*, *Instagram* ou sur le site internet dans la rubrique *Actualités* et parfois dans les médias. Ce dynamisme est le fruit d'un travail d'équipe de toute la communauté éducative des écoles primaires, du collège, des lycées, de l'enseignement supérieur et du CFA mais c'est aussi le résultat de l'engagement d'un grand nombre d'élèves - vos enfants - qui n'hésitent à prendre des responsabilités lorsqu'ils sont bien accompagnés.

L'année prochaine devrait être également intense, notamment dans le domaine international. L'établissement étant certifié *ERASMUS +* pour le collège et le lycée et *ERASMUS Eche* pour l'enseignement supérieur, l'équipe a réussi à monter plusieurs projets d'échanges qui vont déclencher une aide européenne totale de 167 000 €. Ce montant viendra baisser d'autant le budget des familles consacré aux mobilités en Europe (dès lors qu'un partenariat avec *ERASMUS* existe).

Sur le plan international, soulignons également l'ouverture de la **section internationale américaine** en classe de 6^{ème}. Une belle opportunité pour les jeunes élèves qui possèdent déjà le niveau A2 en anglais à la fin du CM2.

Les **résultats aux examens** viennent de tomber. Ils sont globalement très bons, voire excellents.

- Pour sa première année de mise place sous l'appellation ESJO, les résultats de l'enseignement supérieur sont très positifs avec 93% de réussite.
- 14 de non 15 étudiants en cycle préparatoire vont intégrer l'école d'ingénieur ECAM LASALLE à la rentrée. Les résultats Parcoursup pour cette nouvelle année sont très positifs.
- Pour le LEGT (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), 100 % de réussite.
- En STI2D, 100 % de réussite.
- Pour le lycée professionnel, le taux de réussite au baccalauréat est de 95%, 5 sections sur 9 ayant décroché les 100 % dont le petit dernier le Bac Pro ERA (Etudes et Réalisations d'Agencement).
- Le collège n'est pas en reste avec 100 % de réussite au DNB et 100 % au DNB pro pour les 3^{ème} Prépa Métiers et 3^{ème} SEGPA.

Nous pouvons également tirer un premier bilan de **Parcoursup**. Comme chaque année les meilleurs élèves ont été admis à l'ensemble de leurs vœux. **Tous les élèves du LEGT se sont vu proposer un ou plusieurs vœux**. Parmi ceux-ci, deux sont en attente d'un vœu « supérieur », même s'ils en ont déjà accepté un autre.

- **En série STI2D** 5 élèves partent en BTS, 14 en BUT, 2 en prépa, 2 en école d'ingénieur, 3 ont choisi une formation hors Parcoursup.
- Pour le **Baccalauréat général** : 8 ont validé une inscription en BTS, 11 en BUT, 2 en école d'infirmière, 4 en DCG (Diplôme de Comptabilité Générale), 8 en école de commerce, 1 en école d'art, 17 en école d'ingénieur, 106 en licence (40 en droit, 39 en sciences et santé, 20 en sciences humaines et sociales, 11 en art et lettres), 1 à Sciences Po, 15 en classes prépa. Une dizaine d'élèves ont choisi une formation hors Parcoursup (Ecoles spécifiques, études à l'étranger).
- Pour le **Baccalauréat professionnel**, 61 élèves poursuivent leurs études en BTS, 2 en BUT, 3 en licence et 1 en DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

Côté travaux, l'établissement continue ses travaux de rénovation, isolation, adaptation. La réhausse du collège devrait être terminée au premier trimestre 2025. Les travaux concernant les économies d'énergie continuent : changements de fenêtre au 3^{ème} étage du collège, installation de robinets thermostatiques dans les écoles Sainte Ursule et Saint Joseph, etc... Côté enseignement professionnel, un nouvel espace robotique « industrie 4.0 » se met en place progressivement à partir de cette rentrée. Ce pôle d'excellence sera exploité du Bac Professionnel au Master en passant par les BTS et les licences.

Après 7 ans de bons et loyaux services, Madame POINSOT, directrice pédagogique du LEGT, a choisi de reprendre un poste d'enseignante à la rentrée. Nous tenons à souligner la qualité du travail qu'elle a accompli tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. Cependant, Madame POINSOT ne quitte pas totalement les responsabilités puisqu'elle restera *référente orientation* des classes de terminales.

Madame THIVEYRAT, actuellement *responsable des classes de secondes et responsable de la vie scolaire* succèdera à Madame POINSOT. Madame BOUVERET-DECHAMP, prendra la mission de *Responsable de vie scolaire du LEGT*. Elles sont toutes les deux bien connues et reconnues dans l'établissement. Nous leur souhaitons bonheur et réussites dans leurs missions.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE

La directrice du collège
Corinne CALAME

Le chef d'établissement coordonnateur
Laurent PICHOT

Le président d'OGEC
Philippe FERNET

Sections B.T.S.

📍 **accueil devant la rotonde (cafétéria)**

CLASSES	TOUS LES ETUDIANTS Accueil	RESIDENCE Etudiante
C.R.S.A. Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques C.P.I. Conception de Produits Industriels Electrotechnique C.I.E.L. Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique option A Informatique et Réseaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classes de première année ▪ Classes de deuxième année 	Lundi 2 septembre ⇒ à 08h30 ⇒ à 10h00	Résidence étudiante Etat des lieux jeudi 29 et vendredi 30 août
Enveloppe du Bâtiment <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classes de première année Rentrée au Lycée les Marcs d'Or Dijon ▪ Classes de deuxième année Rentrée au Lycée Saint Joseph Dijon 	Lundi 2 septembre ⇒ à 08h30 Lundi 2 septembre ⇒ à 08h30	Prendre contact avec Mme BARRE pour convenir d'un RV

AVIS IMPORTANT – sauf dérogation demandée A L'AVANCE PAR ECRIT, il nous sera impossible d'accueillir les étudiants en dehors des heures indiquées dans les tableaux ci-dessus.



QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

A NOTER DANS VOS AGENDAS

SEPTEMBRE 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Merc 04/09 + Jeudi 05/09 • Du 09/09 au 13/09 • Jeudi 12/09 • Du 29/09 au 06/10 	Photo individuelle des élèves Semaine découverte aumônerie Journée intégration post-bac Pèlerinage du Rosaire	Lycée Lycéens Post-bac Ouvert aux lycéens et post bac
OCTOBRE <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 4/10 • Vendredi 18/10 à 18h • Du 20/10 au 24/10 	Soirée Portes ouvertes, de 17 h 00 à 19 h 00 Remise de diplômes Cambridge Taizé rassemblement diocésain des lycées (vac Toussaint)	Ecoles primaires + collège Eglise St Pierre
NOVEMBRE <ul style="list-style-type: none"> • Du 04 au 3/12 • Samedi 9/11 à 10h30 • Mardi 12/11 • Samedi 16/11 	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire Cérémonie de remise officielle du diplôme du bac. 2024 et du diplôme de « fidélité » Journée Pédagogique – Pas cours ce jour-là Cérémonie de remise officielle du diplôme du Pro (DNB, CAP, Bac Pro)	Tout le groupe St Jo se mobilise Bac. Général, technologique (anciens élèves de terminale sortis en juin) Ecoles – Collège – Lycées
DECEMBRE <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 9/12 • Vendredi 20/12 	Fête de Marie et des lumières Célébration de Noël à 11 h, à la chapelle Soirée de remise du diplôme de l'enseignement sup.	Pour tous Pour tous Post-bac

FEVRIER Vend 14/02 – 16h30/19h30 Sam 15/02 – 9h/13h	Journées PORTES OUVERTES Uniquement lycées et enseignement supérieur Tous les établissements du Groupe St Joseph	<i>Ouverte aux familles et au public extérieur</i> Visite lycées, enseignement supérieur - CFA <u>Ecoles – collège, samedi uniquement</u>
MARS <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 13/09 Mercredi 19/03 	PRAISE (de 12 h 30 à 14 h 30) Fête de la St Joseph	Collège + Lycée Pour tous
AVRIL <ul style="list-style-type: none"> Entre le 2/4 et 12/4 Lundi 14/04 – 14h/17h Jeudi 17/04 Vendredi 18/04 	Forum des métiers 3^e et 2nd Don du sang Célébration du Jeudi Saint Repas solidaire et chemin de croix	Elèves majeurs et adultes (caféteria BTS) Pour tous Pour tous
MAI <ul style="list-style-type: none"> Jeudi 15/05 Sam. 17/05 - 9h30/12h30 	Fête de St Jean Baptiste de La Salle Forums des collégiens et de lycéens Matinée Portes ouvertes SPECIALES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	<i>Présentation des sections de 4^oDécouverte,</i> <i>3 Prépa Métiers – CAP - Bac professionnel)</i>

BUREAU DES ETUDANTS (BDE)

Une cotisation de 10 € sera demandée à tous les étudiants. Le BDE est une instance portée par les étudiants chargée de faire vivre, entre les étudiants, des temps de convivialité. Il est aussi un relais avec l'administration de l'établissement. Les étudiants de BTS seront associés aux étudiants du Centre de Formation et aux étudiants ECAM.

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 6,20€, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels)

VIE SCOLAIRE

HORAIRES

- **Bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard**

Accueil de 7 h 50 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 00

Contact : Tél : 03.80.59.20.31 ou Messagerie Ecole Directe

- **Cours - Assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 25.**



A noter : L'établissement ne saurait accepter que les étudiants quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être **impérativement respectées**.

INTERNAT (garçons et filles) - Ouvert du dimanche soir 20 h 00 au vendredi 7 h 30.

Responsable de l'internat : Mme Emile BARRE – Tél : 07.56.38.13.68

Les étudiant doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. **Un règlement spécifique à l'internat est remis à chaque interne** et est consultable en ligne sur notre site internet (onglet INFOS PRATIQUES).



La fiche « Infirmerie/Internat » doit être rapportée, au plus tard, le jour de la rentrée à Mme BARRE.

RESIDENCE ETUDIANTE

La résidence est strictement réservée aux étudiants postbac. **L'état des lieux et l'installation dans les chambres se feront le jeudi 29/08 ou vendredi 30/08/24.** Prendre contact avec Mme BARRE pour convenir d'un rendez-vous.

Le règlement de la résidence, a été adressé par le secrétariat, et est consultable en ligne sur notre site internet, onglet « Infos Pratiques »

REGLEMENT INTERIEUR

Il a été envoyé avec le dossier d'inscription et est consultable sur notre site internet, onglet « Infos Pratiques »

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L' ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, produits stupéfiants ou un quelconque produit illicite. A la demande du chef d'établissement, des contrôles par les services appropriés, pourront être faits au cours de l'année.

ABSENCES - RETARDS :

Pour toute absence prévisible, l'étudiant est tenu d'informer ou de faire informer par écrit (avec justificatif si nécessaire) et au préalable, l'administration des STS, qui appréciera le bien-fondé de cette demande.

Après toute absence l'étudiant doit se présenter au secrétariat STS afin d'obtenir un billet d'entrée.

Aucun étudiant ne peut quitter l'établissement, durant les cours ni les récréations, sans l'accord du Directeur Délégué aux Formations.

Durant la période de stage, l'étudiant a l'obligation de prévenir l'entreprise pour signaler son absence ainsi que le secrétariat STS

COMPORTEMENT :

Les étudiants doivent avoir un comportement respectueux envers leurs camarades, leurs professeurs et l'ensemble du personnel. **Une tenue correcte et appropriée est exigée.**

De plus, pour des raisons de sécurité, les étudiants qui travaillent aux ateliers doivent obligatoirement porter le vêtement de travail imposé, des chaussures de sécurité si nécessaire et pour ceux qui ont les cheveux longs les avoir attachés. De même, tout ce qui peut provoquer un arrachement (boucles d'oreilles ou piercing) doit être retiré ou protégé pendant les séances d'atelier.

L'utilisation des téléphones, et autres... est interdite dans les salles de cours et les espaces techniques (en cours, les téléphones doivent être éteints et rangés dans le cartable), sauf à la demande des enseignants pour une utilisation pédagogique.

Toute infraction entraînera la confiscation de l'appareil.

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'entrée piétons (39 Rue du Transvaal) est accessible de 07h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h00, et contrôlée par le personnel de l'établissement. **Les étudiants doivent systématiquement présenter leur carte étudiant. Quant aux adultes, ils devront avoir un rendez-vous avec une personne identifiée et remettre une pièce d'identité au personnel de la loge pour obtenir un badge « Visiteur » pour pouvoir rentrer.** Un accès est également possible au 21 Rue Daubenton via le badge salto.

Les étudiants disposent d'un garage pour vélos et cycles motorisés (jusqu'à 80 cm³ inclus) à l'intérieur de l'établissement. En dehors de ce garage, tout autre lieu de stationnement est interdit.

*Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.*

INFO. ADMINISTRATIVES

STANDARD GENERAL et ACCUEIL – 03.80.59.20.20

Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30

SECRETARIAT STS (Mme CHAVONET – Mme BOUAKLECHE - 03.80.59.20.31)

Ouvert de 7 h 50 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h

ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE

Site : www.ecoledirecte.com : A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le Groupe.** (En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants via la messagerie, mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie"), accéder au bulletin d'inscription/réinscription de votre enfant, signer des documents importants, téléverser des documents...



Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du Groupe, au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

A noter cependant que certaines fonctionnalités sont uniquement accessibles via le site Ecole Directe (ex : dossier de réinscription).

Les « nouvelles » familles ont reçu leurs codes d'accès lors de la validation de l'inscription de leur(s) enfant(s). Les codes des nouveaux étudiants seront donnés, par le responsable de la formation, à la rentrée.

Attention : Parents et étudiants doivent bien utiliser leurs propres codes d'accès.



CHANGEMENT DE SITUATION/COORDONNEES BANCAIRES

Toutes les modifications de situation familiale ou de coordonnées (adresse, mail, téléphone...) doivent être signalées le plus tôt possible, via Ecole Directe, depuis votre Espace Famille – Vos Informations.

Vous pouvez également faire une demande de modification de RIB depuis votre Espace Famille – Situation financière – Mode de règlement.

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. **Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle** (voir la Convention financière disponible sur notre site (Infos Pratiques) ou les documents financiers déposés dans votre espace Famille Ecole Directe dans les Archives 2023-2024).

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger le dépliant d'information de l'Assurance FEC ainsi qu'un modèle de déclaration d'accident.

Le dépliant vous sera transmis, d'ici la rentrée scolaire, sur votre Espace Famille Ecole Directe (Vos documents).



CERTIFICATS DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (Espace Famille – Documents-Administratif pour « votre enfant », **15 jours après la rentrée. Il ne pourra pas être délivré avant cette date.**

BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour les étudiants de 1^{ère} année, l'inscription s'est faite par internet, sur le site du CROUS du 01 mars au 31 mai (pendant le cycle de terminale). Pour les étudiants de 2^{ème} année de BTS, les étudiants doivent obligatoirement renouveler leur demande en suivant la même procédure.

OBJETS PERDUS

Un service d'objets trouvés existe à l'Accueil et secrétariat STS. N'hésitez pas à vous y rendre. Trop souvent les objets ne sont pas réclamés.

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ETUDIANTS



CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les étudiants, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie.

Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet... et la réalisation de leurs travaux.

La plupart des documents peut être prêtée. Le CDI possède un fonds propre aux étudiants : documentaires, romans, BD, manuels scolaires, etc.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'Association Sportive du lycée St Joseph propose de nombreuses activités ouvertes à tous dans un but d'entraînement et/ou de compétition. Animée par les professeurs d'EPS, elle est ouverte à tous, mais une pratique régulière et un engagement sur l'année est obligatoire.

Les entraînements se déroulent le midi entre 12h et 13h30, ou le soir à 17h30. Le planning sera mis à jour à la rentrée.

Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS au moment des créneaux et se dérouleront jusqu'à mi-octobre. La cotisation est de 20 € par chèque à l'ordre « Association Sportive Lycée St Joseph ».



CLUB BEACH-VOLLEY ST JO

Le Club Beach-Volley est animé par M. CHARCHAUDE, professeur d'EPS.

Les entraînements ont lieu le lundi, de 17h30 à 19h, sur les installations du BEACH SPORT DIJON.

Une sélection sera faite en début d'année par M. CHARCHAUDE. Inscription gratuite pour l'année.

Par ailleurs, d'autres clubs existent au sein de l'établissement et sont animés par les élèves eux-mêmes en lien avec la Responsable de Vie Scolaire et/ou des enseignants (exemple : Club Astronomie, Club Informatique, Club Jeux de société, Clubs photos, Club Citoyens du Monde).



POINT ECOUTE PSYCHOLOGIE

2 psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée. C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique.

Le nombre de rencontres possibles est limité à 3 par étudiant et par année scolaire.

Si la famille et le jeune souhaitent s'engager dans un suivi psychologique, ils devront continuer avec une prise en charge extérieure à l'établissement.

Nos psychologues assurent une permanence les jeudis après-midi (une semaine sur deux pour l'une de nos psychologues) et les vendredis (bureau à côté de l'infirmerie).

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des directeurs des études, du bureau de la Vie Scolaire ou de l'infirmerie.



SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES

TUTORAT entre étudiants ⇒ Activité de soutien pour les étudiants rencontrant des difficultés, encadrée par le Directeur Délégué aux Formations. Des étudiants s'engagent à aider des internes ou externes sur le long terme. Le fonctionnement de ces binômes est hebdomadaire et leur nombre est lié à la disponibilité des tuteurs.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ⇒ Ces séances accompagnées seront intégrées dans les emplois du temps.

Animation Pastorale

2024-2025

La Pastorale du Groupe St Joseph – La Salle se fonde sur le projet éducatif Lasallien.
C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre ADN lassalien : « Construire l'homme et dire Dieu ». Nous proposons à chacun de grandir en humanité et de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Dates à retenir pour les lycéens

- Semaine découverte de l'aumônerie lycée :
Du Lundi 9 au vendredi 13 septembre
- Pèlerinage du Rosaire – Lourdes :
Mardi 1er octobre au dimanche 6 octobre
- Rassemblement diocésain des lycéens à Taizé :
Du dimanche 20 octobre à jeudi 24 octobre

↳ Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens

↳ Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes

↳ Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD...
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires

↳ Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir la vie monastique
- Marche des 6^e / 5^e avec le diocèse
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes avec le diocèse
- Pèlerinage à La Salette : 4^e et 3^e avec le diocèse
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la Terminale
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5^e / Secondes.

CONTACTS

- Aumônier : Père Oscar Ruiz
aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée:
Sabine LANGLOIS-MAHATA
03.80.59.20.21
sabine.langloisestjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège :
Claire SIRLIN
claire.sirlinestjodijon.com
03.80.59.20.28

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Établissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

Le parent correspondant

Nous souhaitons vivre le Projet d'Établissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**parent correspondant**".

Le parent correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

✓ Rôle du parent correspondant

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe et l'équipe éducative, l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par les membres de l'APEL.

Lors de ces réunions par classes vous pourrez vous inscrire en tant que parent correspondant, vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de parent correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com